

augmenté leur tarif sur le bétail canadien, qu'en 1930, dernière année du régime libéral dirigé par le très honorable chef actuel de l'opposition (M. Mackenzie King), nous ne leur en avions vendu que pour une somme de trois quarts de million, environ; et le gouvernement d'alors n'a apparemment rien fait pour remédier à cette situation désastreuse. Puisque j'en suis à parler de bétail me serait-il permis de faire quelques remarques ayant trait à la tuberculisation des troupeaux. Dès l'arrivée au pouvoir du Gouvernement actuel, l'honorable ministre de l'Agriculture (M. Weir) décida d'indemniser les propriétaires de bouvillons déclarés tuberculeux; cela fit cesser une injustice et fut apprécié par la classe agricole. Toutefois, en vertu des règlements en vigueur, les animaux réacteurs restent la propriété du cultivateur, mais il doit s'en départir sans délai, pour ne pas contaminer les animaux sains et opérer la désinfection de ses étables. Il doit donc les vendre pour ce qu'on veut bien lui en offrir, et le prix qu'il en reçoit varie de trois à cinq piastres l'unité. Ces animaux malades sont envoyés à l'abattoir, et je crois rester en deçà de la proportion vraie, en disant que 75 p. 100 sont vendus pour la consommation. Je ne discuterai pas le point de vue santé publique, qui n'est pas de ma compétence, mais je n'ai aucun doute que la mise en vente de ces animaux à très bas prix a un effet désastreux sur le marché des viandes. Je suggère que l'on ajoute, à l'indemnité payée au cultivateur pour les animaux trouvés tuberculeux, le prix qu'il en reçoit aujourd'hui pour la carcasse et que ces animaux, au lieu d'être vendus pour la consommation, soient transformés en fertilisants. J'ai la conviction qu'il n'en coûterait pratiquement rien au pays et que cela améliorerait considérablement le prix des viandes sur notre marché.

Monsieur l'Orateur, je pourrais encore énumérer un grand nombre de produits pour lesquels nous avons obtenu des avantages considérables par ces accords impériaux, sans sortir du domaine agricole, où je veux rester, mais, pour ne pas abuser de l'indulgence des membres de cette honorable Chambre, je me contenterai de les envisager sous l'aspect des produits laitiers, et en particulier, du beurre. Ces honorables messieurs de l'opposition ont paru éprouver une grande satisfaction du fait de l'avilissement du prix du beurre depuis quatre ans; le plaisir qu'ils en éprouvent les intéresse beaucoup plus que la perte qu'en a subie le cultivateur canadien. Dans de grandes envolées oratoires, ils se sont attaqués au très honorable premier ministre; ce dernier, d'après eux, aurait leurré l'électorat avec de mensongères promesses au sujet du

prix du beurre. Qu'il me soit permis de rappeler à ces messieurs qu'il y a des chiffres plus éloquents et surtout plus véridiques que leurs déclamations.

Un DEPUTE: Très bien!

M. GOBEIL: Pendant les deux dernières années du régime libéral, le producteur canadien a obtenu pour son beurre un prix moyen de 39.27 c. la livre en 1929, et de 31.07 en 1930. Je prends pour point de comparaison les prix de gros des marchés de Montréal et de New-York. Le cultivateur américain, lui, recevait comme prix moyen, 45.01 c. par livre en 1929 et 36.53 en 1930, soit 5.74, en 1929, et 5.46, en 1930, de plus par livre que le cultivateur du Canada. Pendant les deux dernières années, ces prix étaient de 19.98 en 1932 et 20.57 en 1933 du côté canadien, et de 20.99 en 1932 et 21.33 en 1933 du côté américain, ne laissant plus qu'une différence de 1.01 c. pour l'an dernier et 0.76 c. pour cette année en faveur du marché américain.

Mais il y a plus, et nos amis de l'opposition ne devraient pas oublier dans leurs grandes périodes oratoires que, sous leur régime, de 1921 à 1930, les Américains ont augmenté leur tarif sur le beurre canadien de 2½ c. à 14 c. la livre, et à cinquante et quelques sous le gallon sur la crème, ce qui eut pour effet de fermer complètement le marché de la république voisine à nos agriculteurs, et ceux-ci le savent; ils savent aussi que le seul endroit pour vendre leurs produits n'est plus les Etats-Unis mais bien Londres. Or, monsieur l'Orateur, quels ont été les prix du beurre sur le marché de Londres, comparés à ceux du Canada, pendant les deux dernières années? En 1932, le prix moyen sur le marché anglais fut de 17.42 c. la livre, et, en 1933, 16.46 c.; soit 2½ c. et 4 c. la livre de moins que sur le marché canadien, et ces prix sont pour le meilleur beurre de la Nouvelle-Zélande. Tout le monde sait que le beurre de ce pays fait prime d'environ ¼ c. la livre sur le beurre canadien; et, ici encore, je demande au cultivateur canadien quel aurait été le prix du beurre au Canada si le Gouvernement actuel n'avait pas pris les moyens d'enrayer l'importation du beurre étranger qui se pratiquait sous le régime libéral. Il n'y a qu'une seule réponse à faire, monsieur l'Orateur, et le cultivateur la connaît: Cette année, il aurait reçu pour son beurre 4 c. de moins qu'il n'a réellement reçu.

Monsieur l'Orateur, il reste à savoir si le citoyen canadien se rend bien compte des efforts du Gouvernement actuel pour lui aider à traverser cette crise qui a tenu le monde entier aux abois depuis plus de quatre ans; s'il apprécie à leur juste valeur les avantages que